

01/02/2017



# TECHNIQUES



## Essais pros OC

**Tout engagement pris doit être tenu !**

La réunion de la commission d'essai du 8 novembre 2016 avait pour objectif de valider les modalités d'organisation des essais pros OC groupes VI et VII.

Lors de cette réunion, Le SNAPATSI a demandé que soient pris en charge les frais de transport, les frais de restauration et d'hébergement des candidats tant pour les épreuves théoriques que pratiques.



La DRCPN a émis un avis favorable à notre demande et a précisé aussi le positionnement de ces candidats en M.I. avec l'octroi éventuel de délais de route.

Aujourd'hui, les services de gestion infligent une fin de non recevoir sur ces prises en charges aux candidats.

**INACCEPTABLE POUR NOUS !!!**

Le SNAPATSI est intervenu ce jour auprès de la DRCPN afin que les engagements pris par l'administration dans la commission d'essais pros soient tenus.

Les ouvriers cuisiniers ne peuvent faire les frais de telles incompréhensions et doivent bénéficier comme tous les agents de la fonction publique présentant un concours interne des mêmes conditions de prises en charge de leurs frais.

#### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

**Le SNAPATSI, est présent à vos cotés  
et défend vos intérêts !**